



**MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le

Référence : D20017577

La ministre de la cohésion des territoires et
des relations avec les collectivités territoriales

Objet : Préfiguration du programme Montagne

Le secrétaire d'État chargé de la ruralité

PJ : Présentation du programme
Grille de questions

Aux

Membres du Conseil national de la montagne

Madame, Monsieur,

Le Premier ministre a annoncé lors du congrès de l'Association nationale des élus de la montagne (ANEM) des 15 et 16 octobre 2020 le lancement d'un programme national pour la montagne.

Ce programme d'appui spécifique, piloté par l'Agence nationale de cohésion des territoires (ANCT), aura vocation à permettre l'expression de tous les potentiels d'attraction et de développement liés aux territoires de montagne, tout en veillant à préserver et à mettre en valeur leur patrimoine naturel et culturel. Concrètement, il permettra d'accompagner les territoires de montagne à vocation touristique, confrontés à de nombreuses transitions (climatique, démographique, écologique, numérique et productive), vers une offre de tourisme, sobre, responsable et durable.

En complément des autres programmes interministériels pilotés par l'ANCT, et au-delà de la mobilisation des dispositifs existants, il devra apporter un appui très opérationnel aux collectivités territoriales pour faire face aux défis à relever en matière d'offre d'accueil touristique diversifiée et sobre, de rénovation du parc immobilier, de gestion de l'eau et des ressources naturelles, de protection et de valorisation de la biodiversité et des paysages, de gestion des besoins énergétiques de la collectivité, d'accessibilité et de mobilités, de numérique ou encore de revalorisation du patrimoine.

Dans le prolongement de la réunion introductive du 1^{er} décembre, nous souhaitons solliciter l'ensemble des membres du Conseil national de la montagne (CNM).

Le processus d'élaboration du programme et de l'offre de services associée, piloté par l'ANCT, s'emploiera, dans un premier temps, à caractériser plus finement les besoins émanant des territoires et, en parallèle, à recenser les dispositifs et les initiatives existants, de sorte à déterminer, dans un second temps, les dispositifs d'appui complémentaires à faire émerger dans le cadre du programme.

Vos contributions permettront ainsi d'affiner et de compléter notre connaissance des principales transitions à l'oeuvre dans vos territoires, des défis à y relever et des besoins d'aides que vous estimez prioritaires. Elles nous permettront également d'identifier les initiatives déjà engagées au sein de vos territoires et qui pourraient faire l'objet d'un appui supplémentaire dans le cadre du programme national montagne.

Vos contributions constitueront ainsi une composante essentielle pour enrichir l'offre de service du programme montagne. Elles pourront faire l'objet d'une présentation spécifique devant la commission permanente du CNM, que nous souhaiterions réunir en début d'année 2021, dès que la situation sanitaire le permettra. Elles sont attendues d'ici le 15 janvier 2021 et sont à envoyer à l'adresse électronique suivante : montagne@anct.gouv.fr.

Vous trouverez pour guider vos réflexions, plusieurs documents en pièce jointe du présent courrier :

- une présentation générale des orientations du programme montagne ;
- une liste de questions indicatives pour vous guider dans votre réflexion.

Nous vous remercions par avance de contribuer à cette démarche qui nous permettra d'ajuster au mieux le contenu de ce programme d'appui spécifique aux territoires de montagne.

Mme Simone SAILLANT (Simone.SAILLANT@anct.gouv.fr) et Mme Frédérique DELAUGERE (Frederique.DELAUGERE@anct.gouv.fr) des services de l'ANCT se tiennent à votre disposition pour tout éclaircissement complémentaire.

Vous pouvez également contacter M. Nicolas EVRARD (nicolas.evrard@cohesion-territoires.gouv.fr), conseiller montagne et tourisme de notre cabinet commun.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération distinguée.

et très cordiale



Jacqueline GOURAULT



Joël GIRAUD

